

Les sections syndicales de Tisséo

CFTC secteur public et secteur privé

CGC secteur privé

SUD secteur privé

Le 29 septembre 2008

Objet : **Compte rendu de la réunion du 26 septembre 2008 obtenue par une demande d'ouverture de négociation.**

Présents :

- ❖ Pour la Direction : Jean Paul Mazabrard, directeur délégué, Gilles Souyris DRH.
- ❖ Partenaires Sociaux :
 - ❖ Pour la CFTC secteur privé : Serge Marciano, Durand Roland,
 - ❖ Pour la CFTC secteur public : Jean Claude Bernard
 - ❖ Pour la CGC : Patrice Jossieaux
 - ❖ Pour Sud, secteur privé : Frank Delpérier

En préambule :

Après 3 demandes cordiales envoyées au Président pendant l'été, nous constatons avoir été contraints d'utiliser la menace de grève pour être enfin reçus.

Gille Souyris, DRH, explique que la lenteur administrative de rédaction et de validation des courriers est cause de ce silence. Mais il affirme avoir travaillé sur les revendications formulées.

Malgré l'absence du Président, nous ouvrons la discussion.

Les représentants de la direction classent les revendications selon 3 problématiques :

- ❖ Organisation : Si ok, délai de mise en œuvre.
- ❖ Economique : Pas de décision aujourd'hui mais promesse de chiffrage
- ❖ Juridique : Si ok, la Direction communiquera l'analyse et les pistes de solution.

Nous rappelons que l'organisation novatrice du Président bouscule les pratiques statutaires habituelles et génère des économies fiscales et de moyens. Il doit aller au bout de sa logique, c'est pourquoi nous revendiquons pour le progrès social le même affranchissement des carcans statutaires et un juste retour aux salariés des économies réalisées.

Les revendications et les réponses apportées par la Direction.

1 Mesures d'accompagnement

Revendications :

- ❖ **Mise en place de la nouvelle organisation Tisséo : Mesures d'accompagnement**

- ❖ **Objectif** : Dans le cadre de cette mutation imposée, les salariés ne doivent subir aucun préjudice financier, organisationnel ou d'accroissement de temps de trajet.
- ❖ **Nous demandons des mesures d'accompagnement des salariés transférés de Park Avenue à Compans, à savoir** :
 - La mise à disposition de ces salariés d'une « assistance conseil » chargée d'étudier les conséquences individuelles (financières, organisationnelles, temps de trajet) et de négocier avec la direction les compensations et aménagements au cas par cas.

Restaurant d'entreprise

Les sites TRU sont équipés de cantines pour le personnel. 1 repas facturé comme 1 ticket restaurant. (50% employeur).

Nous demandons qu'un accord soit trouvé avec un ou plusieurs restaurants d'entreprises à proximité de Compans pour retrouver les mêmes conditions de prise de repas et l'accès pour les tous les salariés de Tisséo aux cantines de l'ex TRU, aux mêmes conditions, sans discrimination sur le statut.

Parking

- *Le personnel TRU dispose de parkings gratuits et sécurisés sur les sites TRU.*

Nous demandons pour tout le personnel, notamment les ex TRU mutés à Compans, des parkings gratuits et sécurisés, sans discrimination sur le statut.

Discussions :

Les partenaires sociaux expriment leur mécontentement. Les déplacements de salariés ont été appliqués sans mesures d'accompagnement.

Résultat :

- ❖ Les salariés déplacés à Compans n'ont pas de restaurant d'entreprise.
- ❖ Les places de parking sont limitées à quelques uns. (Notons que le nouvel immeuble pour la Communauté urbaine prévoit 250 places de parking alors qu'il est situé près de Matabiau et de Marengo).

Les partenaires sociaux rappellent que lorsqu'une modification concerne des salariés, on ne les déplace pas comme des meubles.

Les représentants de la direction prennent acte et informent des avancées suivantes :

- ❖ A Compans : Le restaurant de la Trésorerie est accessible dès aujourd'hui pour les salariés de Tisséo. Celui de la cité administrative le sera le 1^{er} novembre.
 - Nous demandons que les procédures d'accès soient communiquées aux salariés.
- ❖ Concernant les places de parking, Gille Souyris avance que tous ceux qui en ont exprimé le besoin en ont obtenues.
 - Nous recenseront les demandes de ceux qui n'en ont pas obtenues.
- ❖ Gilles Souyris est d'accord pour mettre immédiatement en place une assistance conseil à la disposition des salariés déplacés.
 - Nous lui demandons de réaliser l'information.

2 Proposer des contrats de travail de droit privé aux contractuels de Tisséo qui le souhaitent.

Direction ok sur le principe. Nous demandons les modalités de mise en œuvre.
La possibilité de plusieurs changements (public vers privé ou privé vers public) au cours de la carrière est évoquée favorablement. L'accès au fonctionnariat est le plus souvent subordonné au passage d'un concours.

3 Tickets restaurant :

Aujourd'hui :

- Public : valeur faciale 8 €. Prise en charge : 60% employeur, 40% salarié.
- Privé : valeur faciale 6,50€. Prise en charge : 50% employeur, 50% salarié.
 - Repas : Privé Prime de repas décalé d'environ 5 €
 - Repas cantine pour la moitié de la valeur faciale du ticket.

Nous demandons:

- **Un ticket restaurant à 8 euros, pris en charge à 60% par l'employeur,**
- **Une possibilité de cantine à demi-valeur faciale, pour tous les salariés de Tisséo sans discrimination sur le statut.**
- **La mise à niveau en conséquence du repas décalé.**

Décision :

Pb économique à négocier après chiffrage. Nous en demandons rapidement le chiffrage.
Nous demandons une décision très rapide.

4 - Prime vacances

- Public : Chèques Vacances pour 780 €.
- Privé : Prime de 190 pts majorés par l'ancienneté, (minimum actuel de 1 560 €)

Nous demandons une prime pour tous les salariés de Tisséo calculée comme pour les salariés de TRU, sans discrimination sur le statut.

Décision : Attente des conclusions du contrôle l'URSSAF. Réponse le 15 octobre.

5 - Prévoyance santé , mutuelle

- Public : Pas de mutuelle prise en charge.
- Privé : Mutuelle prise en charge à 90% par l'employeur.

Nous demandons l'intégration du personnel SMTC au Contrat groupe mutuelle TRU avec la même prise en charge employeur et les mêmes conditions et droits, sans discrimination sur le statut.

Décision : Le Président est ok sur le principe, nous sommes en attente d'un décret d'application d'une loi votée dans ce sens pour les fonctionnaires. Nous demandons à la Direction de nous informer concrètement : Loi, délai prévu pour le décret.

6 - Prévoyance Salaire

Nous demandons que tout le personnel de Tisséo bénéficie, sans discrimination sur le statut, d'un contrat de prévoyance salaire pris en charge par l'employeur en cas de maladie et inaptitude, sans limitation de durée, comme il en existe à TRU.

Idem point 5.

8 - Intéressement

- Public : Pas de prime d'intéressement
- Privé : Une prime de 300 € sur 2007, prévue du même ordre en 2008.

Nous demandons la même prime d'intéressement pour tout le personnel Tisséo. 300 € pour 2008, sans discrimination sur le statut.

Décision : Problème économique donc chiffrage et problème juridique à analyser. Nous avons évoqué des pistes de solution à travailler.

9 - Œuvres sociales du comité d'entreprise

- Public : Pas de CE
- Privé : CE complet avec notamment : Chèques vacances, colis de Noël, appartements, prêts sociaux, réductions diverses.

Nous demandons l'intégration du personnel Tisséo SMTC dans le CE de TRU et donc les mêmes cotisations et prestations pour tous les salariés de Tisséo.

Décision : Ok, objectif intégration de tout le personnel Tisséo au 1^{er} janvier 2009.

10 - Jours du Président :

Les agents du Public bénéficient de 4 jours de congés dits « Journées du Président » et des ponts.

Nous demandons que tous les salariés de Tisséo bénéficient de ces jours de repos, sans discrimination sur le statut.

Décision :

Pb économique à négocier après chiffrage. Nous en demandons rapidement le chiffrage.

Décision : Voir mesures d'accompagnement.

11 - Le 13^{ème} mois

- Public : Prime annuelle, fixe, non évolutive de 1 100 €.
- Privé : Un vrai 13^{ème} mois.

Nous demandons que la prime annuelle pour les salariés de tisséo soit équivalente à un vrai 13^{ème} mois comme à TRU, sans discrimination sur le statut.

Décision : Attente pour fin octobre du résultat d'une étude juridique sur la revalorisation. La piste du régime indemnitaire est évoquée.

Autres points

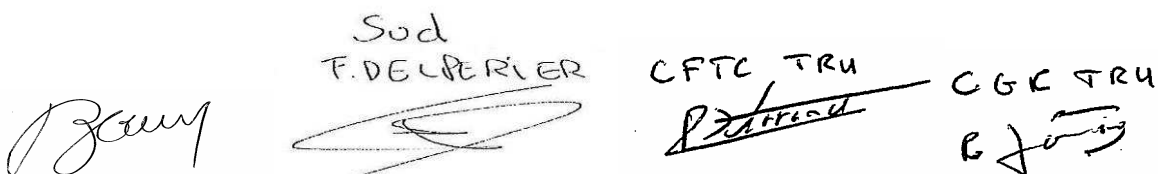
- ❖ Uniformiser les procédures d'accueil et les gratifications des stagiaires. **Direction ok.**
- ❖ Mise à dispositions de badges pour permettre aux partenaires sociaux de rencontrer les salariés et de distribuer des tracts à Compans et dans tous les sites de Tisséo. **Direction ok.**
- ❖ Formalisation des agents du secteur public d'un plan de formation comparable à celui du secteur privé. **Direction ok.**
- ❖ Décloisonnement des services informatiques - serveurs, messagerie, intranet - et téléphoniques – numérotation abrégée, annuaires - conforme à la nouvelle organisation. **Direction ok.**
- ❖ Mise en place d'un suivi de l'avancement des décisions et des projets identifiés lors de cette réunion. **Direction ok.**
- ❖ Concernant les transferts envisagés, notamment ceux du personnel de Park Avenue (Fin de bail 30 mai), **la Direction s'est engagée pour une décision fin octobre.** Option du 5^{ème} étage, autre immeuble pour l'ensemble des services de Compans. Nous avons insisté pour que l'implantation soit pérenne, bien dimensionnée, préparée et socialement accompagnée.
- ❖ Constatant que certains points demandent l'aval du Président et la réaffirmation de ses orientations, les partenaires sociaux expriment le souhait de le rencontrer très rapidement. Ils chargent les représentants de la Direction de transmettre cette demande. **Direction ok.**

Pour la CFTC secteur public : Jean Claude Bernard, délégué syndical

Pour la CFTC secteur privé : Roland Durand, délégué syndical

Pour la CGC secteur privé : Patrice Jossiaux, délégué syndical

Pour SUD secteur privé : Frank Delpérier, secrétaire


Sud
F. DELPÉRIER
CFTC TRU
CGC TRU